KINÉ FLASH PARIS N°17

mai 2008

Page 2
Questions à Anne Pilotti

Page 8
Au bonheur des D.A.M

Page 10
La kinésithérapie française en Lybie

édito

La richesse de notre profession s'est bâtie autour de sa diversité, de modes d'exercices, de spécificités. Cette variété enrichit la profession de multiples facettes, où chaque professionnel peut s'identifier et trouver un champ d'exercice.

La matérialisation de ce dispositif s'illustre par des échanges entre professionnels, salariés, libéraux, chercheurs, formateurs, législateurs. Ces architectes de la profession construisent des systèmes qui évoluent en fonction des savoirs, des lois, des besoins de la population, formatant une identité : la profession, la Kinésithérapie indépendante, qui a les facultés juridiques de s'autogérer.

Depuis deux ans, l'Ordre se met en place, où la diversité de ses représentants tisse un métissage d'idées de professionnels tant salariés, libéraux que mixtes, tant syndiqués que non, brassant ainsi un vivier représentatif de concepts.

Ces dernières semaines, cette institution a été attaquée plus que jamais, au niveau national, par des salariés dissidents organisant manifestations et prévoyant la perturbation des élections dans les bureaux de votes. Au niveau local, par des syndicalistes libéraux, qui au travers de « Maux d'Ordre » imposent des MOTS D'ORDRE, de façon totalitaire, non-fondés, et non constructifs. La diversité devrait être le terrain d'échanges, mais on ne lit que des attaques personnelles contre des professionnels qui se sont investis. C'est toujours les mêmes cris incohérents du looser aigri par le passé, qui dans une dernière rancœur crache son venin.

Ce 22 mai les élections auront eu lieu, j'espère que l'ensemble de la profession parisienne aura su choisir, afin de laisser agoniser ces « Maux d'Ordre » convulsifs et de mettre en place une équipe dynamique.

Il est temps que la profession retrouve un débat démocratique et serein.

Jean-Pierre LEMAITRE

22 mai 2008

Date importante que celle d'aujourd'hui pour les candidats à la première élection de renouvellement des Conseils Départementaux.

Pour la première fois dans la toute jeune histoire du Conseil de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes, les tiers-sortants tirés au sort à la suite du scrutin du 16 mai 2006 sont remplacés aujourd'hui.

En ce qui concerne le Conseil Départemental de Paris, ce tiers-sortant concerne 14 élus : 6 titulaires du collège libéral, 1 titulaire du collège salarié, et autant de suppléants.

Il est triste de constater qu'aucune candidature n'a été déposée pour le collège salarié : ce seront deux membres de moins dans ce Conseil, les membres sortants ne se représentant pas.

Pour le collège libéral, la bataille sera plus rude : en effet, pour 12 sièges à pourvoir (6 titulaires et 6 suppléants), ce ne sont pas moins de 20 candidatures qui ont été enregistrées.

Nous souhaitons bonne chance à chacun des candidats, bien sûr un peu plus particulièrement à ceux que notre Syndicat soutient, c'est de bonne guerre.

Quoi qu'il en soit, gageons que cette guerre n'aura duré qu'une campagne électorale, et que l'ensemble des élus travaillera au sein du Conseil avec l'unique objectif de servir la Profession tout entière.

Philippe COCHARD

QUESTIONS À ANNE PILOTTI

Par Fanny Rusticoni

F.R. : Anne, peux-tu te présenter en quelques mots pour que nos lecteurs puissent faire connaissance avec toi ?

Je suis masseur-kinésithérapeute depuis 1993, Aujourd'hui je suis salariée dans un hôpital pédiatrique. J'ai entrepris des études universitaires en psychologie puis en Sciences de l'Éducation à Paris 8, où j'ai passé ma maîtrise puis mon DEA en 2005.
Aujourd'hui, je suis membre du comité de rédaction de la ***Revue d'analyse institutionnelle Les Cahiers de l'implication*** publiée par l'axe socio-clinique institutionnel du laboratoire de recherche ESSI de l'Université Paris 8. Je garde donc un lien avec l'Université, même si je ne suis pas inscrite en doctorat.
J'ai été élue au Conseil de l'Ordre des MK de Paris, jusqu'en mai 2008, j'enseigne dans des écoles de formation initiale en kinésithérapie et de temps en temps je participe à des groupes de travail, recherche ou réflexion sur la kinésithérapie. En ce moment, il s'agit de l'attractivité des hôpitaux pour les MK.

F.R. : Entre ton activité hospitalière, la poursuite d'études supérieures, ton investissement dans des structures professionnelles, ta vie de famille, ayant de petits enfants, comment fais-tu pour gérer tout cela en même temps ?

Je suis de plus en plus passionnée par ce que je fais et les gens que je rencontre sont vraiment intéressants et motivants. Quand je décide de me recentrer sur moi, au bout d'un moment, je m'ennuie. En 2005 j'ai arrêté la fac après le DEA, j'étais vraiment fatiguée, et puis par hasard (quoiqu'on dit qu'il n'y a pas de hasard), un mail arrive sur mon ordinateur et je vois qu'il y a un concours pour un prix de recherche en kinésithérapie, c'était la veille du jour de clôture des inscriptions et il fallait écrire un article sur sa recherche.
Je me suis dit, que je n'avais rien à perdre et que c'était l'occasion de me forcer à écrire un truc un peu digest sur mon travail de recherche.
Et voilà je gagne le « prix de la recherche sur une pratique en kinésithérapie » reçu lors des J.N.K.S à Rennes**.**
Je déteste la compétition avec les autres, je trouve que ça tue l'humanité qu'il y a en nous, mais je passe mon temps à me lancer des challenges, et j'ai toujours du mal à dire non aux propositions. C'est mon moteur pour avancer. Et j'ai besoin d'évoluer. C'est une partie de mon équilibre.
Les études supérieures, je les ai faites avant mes enfants, excepté mon DEA que j'ai terminé un an après ma fille. J'ai loupé un cours, le jour de mon accouchement. Je réfléchis pour le doctorat, mais il faut que je me lance.
Quand aux activités dans les structures professionnelles, c'est souvent le soir à partir de 20h jusqu'à point d'heure, en journée et des réunions souvent le samedi, pour la FAC. J'ai un agenda assez chargé, mais je garde la tranche 16h15-19h30 pour mes enfants, et les week-ends entre les gardes et quelques réunions, c'est quand même pour mes enfants. Cette année j'avais le mercredi aussi pour eux. Et j'ai un compagnon qui gère les week-ends quand je travaille et le soir tard. Donc, je pense et j'espère qu'ils ne se rendent pas compte de tout ça. Léa connaît le CDO de Paris, elle est déjà venue, mais pas en tant qu'inscrite au tableau.

F.R. : La profession se féminise de plus en plus. Comment réagis-tu cette évolution ?

Il faut un équilibre, la population se féminise aussi. Peut-être est-ce aussi parce que la profession a une rémunération de moins en moins attractive. En tout cas à l'hôpital je pense qu'il faut un équilibre, une équipe de femmes, ça ne doit pas être drôle, et il faut aussi des femmes pour apporter aux hommes leur sensibilité et leur empathie. Si Dieu a créé l'homme et la femme, c'est que nous sommes complémentaires. Pour le moment, il y a encore une majorité d'hommes. Ceci dit, être une femme kiné, ça n'a pas toujours été facile, on me le sert de temps en temps, encore. « On ne te propose pas ça, car tu as des enfants », On propose les projets à un collègue homme qui a aussi des enfants !! Cherchez l'erreur ? .

F.R. : En 2005 tu as reçu le prix de la recherche en kinésithérapie sur une pratique offert par les JNKS. Ton document avait pour titre « De l'écriture nouvelle à des professionnels différents »
Peux-tu nous expliquer en quoi cela consiste ?

J'étudie l'écriture des masseurs-kinésithérapeutes salariés et son évolution. Cette écriture est le reflet de ce que nous sommes, elle se modifie en fonction de notre évolution, elle laisse transparaître nos valeurs, notre identité professionnelle et nos compétences. C'est une porte ouverte sur notre profession. Elle va aussi influencer notre identité, c'est un peu comme le chat qui se mord la

queue. En nous obligeant à structurer notre pensée elle nous force à revisiter nos pratiques, à la repenser et à la modifier. Ce processus est assez intéressant à observer. Il y a autour de cette écriture des luttes de pouvoir. Les mots utilisés vont donner une image de la profession et des professionnels, c'est un peu une carte de visite. Dans les services, le fait aussi de ne pas écrire comporte des significations non négligeables. Par exemple, quand on fait ce que j'appelle un acte clandestin (sans prescription) on n'écrit nulle part ; le kiné le fait pour le bien de son patient, mais juridiquement, comme il n'y a pas de prescription, il se couvre en restant dans l'ombre.
Pour certains ne pas écrire est un signe d'appartenance à un service plus qu'à un groupe de kinés, dans un service où les médecins refusent, par exemple, le logiciel informatique de l'hôpital, personne n'écrit informatiquement, et le kiné non plus. C'est donc une forme de résistance. Si l'écriture des médecins était impossible à lire jusqu'à maintenant, parce que manuscrite, c'est aussi la signification d'une forme de pouvoir. C'est de décrypter tout cela qui me passionne.
Et qu'est-ce que le professionnel écrit ? Qu'est-ce qu'il veut écrire ? Qu'est-ce que l'institution lui demande d'écrire ? Il y a maintenant aussi la notion juridique qui rentre en jeu. Bref mon mémoire est là-dessus, c'est un peu long j'avoue.

F.R. : Tu poursuis des études supérieures ; pourrais-tu nous présenter le thème de ton mémoire qui est je crois sur « l'écriture des kinésithérapeutes salariés »

Depuis 2000, je travaille sur l'écriture des masseurs-kinésithérapeutes salariés, le pouvoir de l'écriture, les représentations, l'identité professionnelle et la professionnalisation, en fait par professionnalisation j'entends la mutation d'un métier en une profession définie par Bourdoncle, avec une notion d'intérêt public, d'autonomie, d'universitarisation car cours « professé ». Il s'agit d'analyse institutionnelle et de sociologie. Ce qui m'intéresse c'est de mieux connaître le masseur-kinésithérapeute et son « écologie », ça c'est un mot à la mode, mais je pense, avec du recul, que c'est ce qui m'a manqué pendant mes études. L'écriture est à la mode du fait des évaluations, mais notre profession qui est régie par un décret d'actes (et ce n'est pas anodin) n'était pas encline de par son histoire et sa formation à l'écriture. Vers quel avenir nous dirigeons-nous ? Qu'est-ce qu'on veut faire et qu'est-ce qu'on nous demande de faire ? Le monde de la santé bouge et moi, masseur-kinésithérapeute à l'hôpital, j'avais du mal à voir et comprendre ce vers quoi nous allons.
Un jour un cadre m'a dit en parlant de l'écriture des kinés « Ce n'est pas dans leur culture ». Je crois que cette phrase a été déclencheur de toute ma recherche. « Quelle est notre culture ? » « Qu'est-ce qui fait que nous sommes kinés ? Quelles sont nos valeurs ? A quoi sert d'écrire… quels enjeux comportent et portent l'écriture ? Cela a abouti en 2002 à mon travail :« l'écriture comme analyseur des implications professionnelles du praticien masseur-kinésithérapeute hospitalier » mémoire de maîtrise.
J'ai voulu ensuite avec l'informatique qui rentrait dans les hôpitaux, avec la loi sur l'obligation d'écriture de 2000, voir ce que cela changeait sur le terrain, sur les représentations des uns et des autres sur les kinés et la kinésithérapie. Je me suis rendue compte qu'en fait les kinésithérapeutes se sentent plus impliqués dans l'institution, et que leur vision de leur environnement se modifie. J'ai essayé d'analyser les effets de ce dossier informatisé sur les comportements, les compétences et les relations entres professionnels de santé. Une de mes questions c'est aussi lorsqu'on écrit dans une institution comme l'hôpital, est-ce que le professionnel est auteur ou scripteur ? Voilà mes questions existentielles. Je raccourcis, mais tout est dans mon travail de 2005 «*L'écriture «connectée» des masseurs-kinésithérapeutes hospitaliers. Une écriture qui les inscrit dans l'institution* ».
Je me suis focalisée sur les kinés salariés, car il fallait des limites réalistes à mon travail de DEA.

F.R. : Si tu devais reprendre ta vie à zéro, ferais-tu les mêmes choix ?

Je pense que pour le moment je m'en sors bien ; je n'avais pas prévu ce qui m'arrive ; je m'étais destinée à faire du libéral, à faire de l'ostéo et en fait je me suis laissée guider par mes rencontres ; d'abord l'hôpital pédiatrique avec mes collègues qui sont vraiment des gens super et puis, comme l'hôpital me permettait de commencer très tôt, mais de finir tôt, j'en ai profité pour m'inscrire à la fac entraînée par une collègue de travail et la suite ..... Je suis fainéante, je me laisse guider.
Je rencontre des gens vraiment intéressants et dans différents milieux, que ce soit en kinésithérapie, mes collègues à l'hôpital qui sont des gens formidables, qui m'ont beaucoup appris, des kinés de tous bords, les gens de la fac, mes patients. J'ai une famille que j'aime. Et çà me fait évoluer et entrevoir les choses sous différents angles. Je ne m'ennuie pas ; il y a trop de choses à faire.

Le vinaigre dans la salade

Michel Rusticoni

MON 68 À MOI

40 ans déjà, ça m'a foutu un coup. L'année où l'on enterre le dernier poilu, j'ai comme qui dirait l'impression de me précipiter vers les premières places sur la liste des prochaines funérailles nationales. Plus que 55 ans, et je serai une icône, un symbole, une page d'histoire, bref un répertoire de conneries qui vous poussent vers le trou et les honneurs posthumes.

Quand on était né après la guerre, la deuxième mondiale, on était considéré comme des p'tits cons. « Casses toi de là p'tit con », était un leitmotiv assez commun qui reflétait l'éducation de l'époque, qui prônait le respect des anciens et, qui plus est, des anciens combattants sauveurs de la patrie, avant toute autre forme de considération sémiologique.

Nous n'avions pas connu la guerre, par conséquent nous ne connaissions rien de la vie.

Psychorigide et con à la fois. Fallait que ça pète.

Moi, mes humanités, je les ai faites en musique, avec la publicité des bas DIM. (tata, tata, tata, tata). Adolescent boutonneux, mais pas trop, ma libido se cherchait méchamment entre « l'être et le néant » de Jean-Paul Sartre, et le …. (tata, tata, tata) du chuchotement des mailles qui donnent le grand frisson.

C'est avec cette conscience politique-là que Mai 68 m'a cueilli en plein cœur.

Ni coco, ni facho, mais plutôt pour la libération des femmes et l'abolition du soutien-gorge.

Mais que voulez-vous, on n'est pas sérieux quand on a dix neuf ans. On est « Che Guevara » à fond, parce qu'on adore son béret. On fait la grève des cours, parce que ça emmerde les profs. On balance des pavés, parce qu'en dessous il paraît qu'il y a une plage. Et on crie partout « il est interdit d'interdire », parce qu'enfin on la

tient notre guerre, et que ça efface d'un coup toutes les humiliations passées.

Et c'est ainsi que notre être put sortir du néant.

Je laisse bien volontiers aux historiens le soin de disserter sur les tenants et les aboutissants de MAI 68. De ce qu'il a apporté, de ce qu'il a fait disparaître, de son rôle social, de sa libéralisation des mœurs et de son utopie.

Cette guerre-là, mômes, c'étaient mes 20 ans.

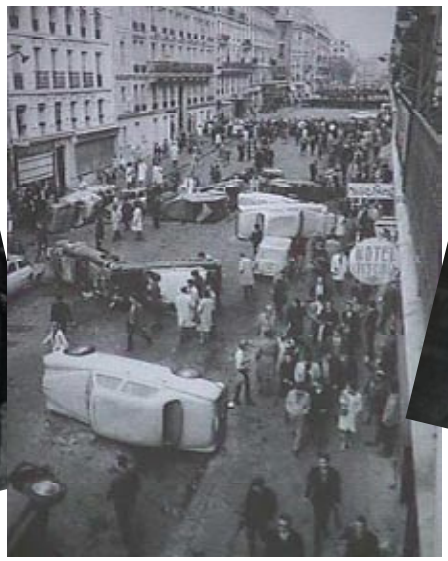

VOUS AVEZ DIT MAI 68...?

Me rendant récemment à un colloque sur l'EPP, organisé par l'HAS au Conseil Economique et Social, j'écoutais avec attention les intervenants, tous plus remarquables les uns que les autres. Mon attention redoubla quand j'entendis le Professeur MATTEI (ancien ministre de la santé et président de la Croix-Rouge) nous rappeler qu'il faudrait créer un tronc commun médical des professions de santé… Et voilà l'héritage de mai 68 qui revient ! Et moi qui croyais que l'on avait tout liquidé récemment ! Voulait-il, ce Professeur distingué, célébrer à sa façon le 40° anniversaire de mai 68 ? Je ne crois pas. Il est parti d'une simple constatation.
Toutes les sciences médicales réclament de plus en plus une haute technicité impliquant ainsi des formations de plus en plus longues. Par ailleurs l'application de ces techniques réclame une très grande humanité. Or, si chacun d'entre nous a appris ou apprend encore des techniques de soins, et ce quelle que soit sa spécialité, il est incontestable que personne n'a appris à soigner. Comment aborder un malade, comment lui parler, comment lui expliquer sa pathologie, comment lui demander sa participation indispensable aux soins, comment informer l'entourage familial sur les séquelles d'une pathologie… Autant de questions auxquelles nous devons répondre souvent approximativement ou empiriquement, quelquefois justement mais sûrement avec de grosses lacunes psychologiques et rarement avec satisfaction, même si notre expérience nous a aguerri et performé à toutes ces questions. Voilà pourquoi cette idée du tronc commun des études médicales ressurgit et reste complètement d'actualité. Je me souviens des jours et des nuits passés à la Fac de médecine, rue des St Pères, où les étudiants ont accouché du livre blanc des réformes médicales où se trouvait développé ce tronc commun. Ce même livre blanc qui inspirera quelques mois plus tard Edgar Faure, ministre des universités, en créant par exemple nos CHU actuels. Comme quoi une idée de 40 ans a encore de beaux jours devant elle et que mai 68 sous bien des aspects est loin d'être liquidé…

J-L BESSE

OPÉRATION « PIED À L'ÉTRIER »

Nouveaux diplômés et jeunes professionnels.
Vous avez besoin de conseils personnalisés afin de bien débuter votre activité professionnelle à Paris.
Le SMKRP vous offre votre coach personnel !
Un administrateur du syndicat deviendra votre conseiller pour vous guider dans vos démarches et répondre à toutes vos questions.
Pour bien mettre le pied à l'étrier, adhérez au SMKRP.

SYNDICAT DES MKR DE PARIS : COTISATIONS 2008

	QPD* 2007	QPD* 2008	Cotisation 2007	Cotisation 2008	Variation
Tarif plein	91	80	318	309	- 2,8 %
Tarif réduit **	83	71	278	271	- 2,5 %
Plus de 60 ans	83	71	278	269	- 3 %
1ère adhésion	59	50	208	149	- 28 %
Nouveaux diplômés	27	16	148	115	- 22 %
Retraités	12	11	100	100	=
Salariés	82	81	170	170	=
Étudiants 3° année	0	0	15	15	=

** QPD : quote-part départementale*
*** Conjoints, Groupes*

CAP SUR ... LA REMISE EN SANTÉ

Ou « *cap sur la remise en forme* », comme le suggère notre confrère « Kiné-Actualité » dans son numéro du 17 avril 2008 ?
Quelle est la bonne direction ? Le masseur-kinésithérapeute, aujourd'hui, ne sait plus à quelle boussole se vouer. Son GPS est en panne. Deviendra-il expert es-cellulite, maniant le *Cellu M6* comme personne, savant en *Alphalipologie* ou en *Ultrasonolipolyse* ? Exterminera-t-il les excès capillaires, manœuvrant en maître son *Kinépil* ? Le coaching corporel lui tend les bras. Le voici, tapant dans le dos d'*Hubert,* vibrant sur le *Power-Plate*, et s'en lavant les mains après une séance de *Pilates*. A moins qu'il ne préfère traîner dans le *spa*, californiant son massage et cherchant les cailloux du petit poucet pour les faire chauffer avant d'en recouvrir les apophyses épineuses de ses clients.
Certes les soins de remise en forme et de bien-être sont de notre compétence et chacun de nous est libre de s'en approprier les revenus. Les soins thérapeutiques sont si mal rémunérés qu'il peut apparaître comme une nécessité économique de diversifier son activité.
Et pourtant, chacun s'accorde à dire que la pénurie de masseurs-kinésithérapeutes s'installe. Les délais de rendez-vous s'allongent. La prise en charge des patients âgés ou handicapés à domicile n'est plus correctement assurée. Les hôpitaux ne parviennent plus à recruter les professionnels dont ils ont besoin. Le soin, l'art thérapeutique, l'essence même de notre profession, est en passe d'être phagocyté par d'autres membres des équipes soignantes, rééducatives ou d'encadrement social.
La priorité de toute organisation de défense de la profession, Syndicats ou Ordre, doit être la sauvegarde du monopole de notre cœur de métier qui n'est autre que l'art de prodiguer des soins aux malades. Protéger ce qui fait de nous des professionnels de santé, c'est assurer avant tout la viabilité économique de notre exercice à vocation thérapeutique, qu'il soit libéral ou salarié.

N'oublions jamais que c'est bien notre statut de professionnels de santé, qui assure notre légitime supériorité dans les domaines de la remise en forme et du bien-être.
Si certains d'entre nous parviennent à atteindre l'escale de la remise en forme, c'est parce que la majorité reste au port de la remise en santé.

Claude Cabin

MAIS JUSQU'OÙ VONT-ILS ALLER ?

Si ça continue comme ça, ils vont avoir notre peau.
Reconnaissance de l'exercice de l'ostéopathie, mais pas celle de nos écoles.
ASV - avantage social vieillesse - une disposition conventionnelle que les caisses ne peuvent plus financer : quel devenir pour nos droits acquis et celui de nos jeunes confrères ?
Déficit chronique de l'Assurance Maladie, qui engendre le refus d'augmenter les lettres-clé AMS, AMK.
Limitation de l'usage du DE, qui nous empêche de juguler la croissance vertigineuse de nos charges.
Une formation continue conventionnelle encadrée, alors que se profile à l'horizon l'évaluation des pratiques professionnelles.
Etc.
Ne courbez plus le dos, M-K, redressez l'échine, il est temps de se regrouper pour faire un front uni et sauver notre peau, sachez que le Syndicat des MKR de Paris concentre ses efforts pour vous représenter et vous défendre sur tous les fronts.

Bernard CODET

RCP : ENTRE LA PREUVE ET LE PRÉJUDICE

En France, l'assurance responsabilité civile professionnelle est obligatoire pour exercer la masso-kinésithérapie. Elle couvre tous les actes du domaine de nos compétences, dont l'ostéopathie qui est entrée depuis peu dans les compétences des M-K, qui possèdent un titre reconnu par l'Ordre.

Les divers organismes assurant exclusivement les professionnels de santé comme la MACSF (*hors ostéopathes exclusifs, qui ne sont pas des professionnels de santé*), ont globalement les mêmes pourcentages de sinistralité de 1 pour 400 professionnels, de faible gravité, ce qui explique sans doute la relative stabilité du montant des cotisations.

Faut-il craindre une « dérive à l'américaine » qui consisterait à poursuivre judiciairement tous les professionnels de santé soupçonnés d'infractions, afin de toucher de grosses indemnités ?

Les assureurs prétendent que non et proposent cette explication.

Deux cultures s'opposent. L'anglo-saxonne, qui ne se préoccupe que des dommages causés, estimant, pour simplifier, qu'ils peuvent être inhérents à la pratique des actes, et la nôtre, qui responsabilise avant tout le professionnel, et recherche d'abord la preuve de sa faute dans la pratique de ses actes. Dans le premier cas on parle de mutualisation, tandis que dans le second on parle d'individualisation des responsabilités.

On peut admettre la mutualisation d'un risque financier, et c'est le principe même de nos régimes d'assurances, mais appliquer ce même principe pour endosser collectivement la responsabilité individuelle d'un autre M-K n'est certes pas dans notre culture.

Nous sommes POUR la mutualisation des risques, mais CONTRE celle des responsabilités.

Pour exercer notre art en toute quiétude, pratiquons les actes de notre compétence, et au besoin faisons-les évoluer légalement, par l'intermédiaire des syndicats, tout en respectant le code de déontologie (*sa parution devrait voir le jour en 2008*).

Un conseil, proposé par nos partenaires assureurs (dixit la Médicale de France), et qui relève du bon sens : « *Parlez, expliquez à vos patients ce que vous allez leur faire, car la kinésithérapie c'est aussi de l'oralité* ».

Clic MACSF groupe

La Médicale de France Clic

AGENDA

22 mai 2008	Élections Conseils Départementaux de l'Ordre
25 mai 2008	Fête des mères
30 mai 2008	Date limite de dépôt de la déclaration 2042
3 juin 2008	Conseil d'Administration du SMKRP
3 juin 2008	Assemblée Générale Ordinaire du CERMKRP
17 juin 2008	Assemblée Générale Extraordinaire du SMKRP

AU BONHEUR DES D.A.M.

Des délégués de l'Assurance Maladie (DAM) ont rencontré les masseurs-kinésithérapeutes pour leur présenter la nouvelle convention et échanger sur des thèmes de maîtrise médicalisée.

Vous les avez reçus avec beaucoup de considération, vous avez bien fait, car, ce sera un juste retour, elles vont vous en prodiguer lors de leur prochaine visite.
En effet, votre profil d'activité en main, les DAM vous expliqueront toutes les subtilités du texte conventionnel qui vous lie avec leur employeur, la CPAM.
Vous ne parlerez pas de la demande d'entente préalable, qui a partiellement disparu, mais du nombre de facturations des fiches synthétiques du bilan-diagnostic kinésithérapique.
Le nombre de lettres-clés traçantes - 8,1 et 10,1 - est soigneusement compté, comparé, estimé, il servira à vous faire comprendre tout l'intérêt du suivi de la qualité des soins.
C'est là le suivi individuel du quantitatif. Celui qui doit nous libérer des prescriptions quantitatives.
C'est là le passage obligatoire pour une plus grande liberté de la profession.
Parallèlement l'Évaluation des Pratiques Professionnelles va se mettre en place, la participation à des formations professionnelles justifiera vos bonnes intentions.
Mais celui qui pratique un mode particulier d'exercice comme la rééducation en uro-gynécologie sera-t-il obligé de suivre des formations sans rapport avec sa spécificité, ou devra-t-il suivre régulièrement l'évolution des techniques. À savoir si les techniques évoluent suffisamment rapidement dans nos exercices.
Mais nous devons par nos comportements imposer notre métier, et faire taire quelques détracteurs qui font courir des bruits méprisants sur l'intérêt thérapeutique de nos pratiques.
Et ce avec force et vigueur, car se profile à l'horizon le désengagement des caisses à vouloir rembourser.
Les D.A.M. vont revenir, sachez leur expliquer que vous travaillez dans l'intérêt des malades, que vous exécutez des soins attentifs et éclairés, car les D.A.M. sont tenus de résultats, et dresseront un rapport de visite.

Bernard CODET

Petits et grands maux d'Ordre

Une décision prise en séance plénière du Conseil Départemental de Paris aurait circulé dès le lendemain dans un tract du syndicat Sud-Santé de l'AP-HP, puis sur Internet : étonnant, non ?
Qu'en est-il de la confidentialité des débats au sein de cette jeune institution ?
Nous doutons que cela soit du goût de tous les élus salariés de l'Ordre.
Sous prétexte d'information, le divulgateur de celle-ci prend peut-être un risque pour sa carrière ordinale…

SAINTE KITOUCHE

LES PROPHÉTIES DE SAINTE KITOUCHE, PATRONNE DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Mai 2008

Kiné, pour la 2ème fois tu ordonneras
Et c'est pas de la tarte, tu en conviendras
Alors, avec clairvoyance tu choisiras
Sinon tu l'auras dans le baba

REVUE DE PRESSE

Forte augmentation de fraudes pratiquées par des professionnels de santé, de 2006 à 2007
Dans la dépêche du 12/04/08, le directeur de la gestion du risque de la CPAM de Haute-Garonne, explique cette augmentation par le renforcement des contrôles et par l'augmentation des signalements. Le fonctionnaire entend s'intéresser aux secteurs qui se développent en fonction des modes. Après la médecine du sport ou la nutrition, il y a par exemple une floraison de masseurs, à la frontière entre la kiné et le bien-être.

Ne cédons pas à la tentation de pratiquer des soins de confort en abusant la Sécurité Sociale. Le client « bien-être » doit savoir qu'il ne peut être remboursé et doit accepter de payer pour des prestations de qualité.

99 % des patients satisfaits de leur prise en charge en urgence en ville
C'est ce que révèle une étude de Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) présentée par CSMF Actu. Les usagers des urgences hospitalières ne se déclarent satisfaits qu'à 95%.

Qui a dit qu'il y avait un problème de permanence des soins en ville ?

Une kiné du service de santé des armées championne d'Europe de judo
Le Monde.fr du 13.04.08 nous apprend qu'Anne-Sophie Mondière, a décroché son troisième titre consécutif de championne d'Europe, en plus de 78 kg, le 13 avril, à Lisbonne. Elle a battu, en finale, la Russe Tea Donguzashvili. Elle représentera la France aux Jeux Olympiques dans la catégorie des plus de 78 kg.

Tous ne vœux de succès accompagnent notre jeune consœur.

Cinq Ordres de professionnels de santé contre la mainmise des investisseurs financiers
Égora présente le 18/04/08, un communiqué commun des Ordres des médecins, des pharmaciens, des sages femmes, des masseurs-kinésithérapeutes et des chirurgiens-dentistes qui s´opposent à la « mainmise des investisseurs financiers sur les professionnels et les services de santé », à travers les sociétés de professionnels libéraux (SEL). Les professionnels de santé s´inquiètent des pressions de certains grands investisseurs financiers et de la Commission européenne qui pousseraient certaines autorités françaises à ouvrir sans limitation le capital de ces SEL à des capitaux non professionnels.

Une extrême vigilance s'impose afin de préserver l'exercice libéral des professions de Santé.

L´Urml d´Île-de-France mise sur les transferts des tâches administratives
Les colonnes d'Égora du 24/04/08 dévoile que l´Union régionale des médecins libéraux (Urml) d' Île-de-France vient de se prononcer pour une conception assez restrictive du partage des compétences entre les professionnels de santé. Pour cette Urml, le transfert doit concerner avant tout les tâches administratives auxquelles, affirme-t-elle, un médecin consacre 1h 47 par jour.

On verrouille, et on prend éventuellement les autres professionnels de santé pour des secrétaires...

Financement de la Sécurité Sociale. Les créances de l'État représentent 2,3 milliards d'euros sur l'année 2007
Une information dévoilée par force-ouvriere.fr, le 30/04/08. Il est précisé que 1,7 milliards sont dus au titre des exonérations de cotisations et ceci malgré l'apurement d'une partie de la dette de l'État de 5,1 milliards d'euros intervenu début octobre 2007. FO demande donc à ce que l'État rembourse l'intégralité de sa dette à l'égard de la Sécurité Sociale.

Une fois n'étant pas coutume, nous ne pouvons qu'abonder dans le sens de FO.

Les cartes Vitale 1 défectueuses ne sont pas encore remplacées !
Lu sur les pages du site i-med.fr le 28/04/08, qui précise que 230 000 à deux millions de cartes sont concernées par un bug qui empêche la réalisation de toute FSE. Bien que le GIE ait demandé aux caisses de remplacer ces cartes défectueuses avant la fin du 1er semestre 2007, ces cartes Vitale défectueuses n'ont toujours pas été changées.

Et toujours cette même lourdeur administrative qui pénalise les assurés et les professionnels !

Les masseuses de certains salons indonésiens vont devoir cadenasser leurs ceintures !
Le site observers.france24.com nous apprend le 28/04/08 que les autorités de Batu, une station touristique de l'est de Java demandent aux masseuses de cadenasser leur pantalon afin d'éviter la prostitution et de préserver la réputation de la ville. La ministre indonésienne chargée de la Condition féminine a qualifié cette mesure «d'insulte» pour les femmes.

En France, cette mesure ne semble pas avoir cours dans certains établissements dits de « massage »…

Incident grave survenu avec une table de traitement de kinésithérapie
Le 28/04/08, le site destinationsanté.com rapporte qu'un enfant handicapé, laissé quelques instants sans surveillance, s'est retrouvé coincé sous une table de traitement. L'incident aurait pu avoir des conséquences cliniques graves selon L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSaPS). L'information a été relayée par la FFMKR.

Même si ce type d'accidents est très rare, il nous appartient de rester particulièrement vigilant, en particulier avec certains patients comme les enfants.

LA KINÉSITHÉRAPIE FRANÇAISE EN LIBYE

Les Kinés Du Désert (KDD) ont participé pour la septième fois au Rallye de Tunisie. Jean-Marc Dupré, Jean-Pierre Prost, Christine Provost et Michel Rusticoni ont traité, accompagné et assisté tous les acteurs de ce premier rallye-raid africain de 2008.

Pour la première fois, les frontières de la Libye se sont ouvertes aux compétiteurs. Kadhafi à l'Élysée, les Kinés du Désert en Lybie, le troc est équitable.

Qu'allions-nous découvrir dans le pays du « Grand Satan » ? Au-delà de tous les préjugés, la tension était palpable au passage de la frontière. Traduction préalable et obligatoire des passeports en arabe, l'infiltration rugissante des chevaux mécaniques mit environ 5 heures pour « envahir » pacifiquement le pays mythique du « Taxi pour Tobrouk ».

Première surprise : l'accueil est enthousiaste. Les moteurs qui rugissent fascinent les habitants du pays où le litre d'essence coûte 0,1 € (oui, vous avez bien lu, ce n'est pas une faute de frappe, le litre d'essence vaut 15 fois moins cher qu'en France).

Nous traversons des déserts, incroyables d'immensité. Exemple : Sinawin / Birak, correspondant à un Paris / Marseille, avec sur la droite, un désert plat de cailloux, et sur la gauche sa copie conforme, soit plus de 800 km de platitude brûlante. On a rêvé sous 41° de température à notre Nationale 7, aux décors variés et à la verdure chatoyante.

Mais la course reprend ses droits. Les « clients » se succèdent sans discontinuer sous la tente des KDD. Ostéopathie, dermatologie, massothérapie, physiothérapie, psychothérapie, coaching, strapping, etc. La kinésithérapie française déploie tous ses atouts, au cœur des oasis, aussi bien pour les concurrents que pour les membres de l'organisation, les chauffeurs tunisiens et les accompagnants libyens.

Un pays qui été sous embargo pendant plus de 25 ans, devait nous apparaître

RALLYE TUNISIE 2008

comme exsangue. Curieusement, on y a découvert des paraboles TV, des groupes d'air conditionné qui fleurissent quasiment sur tous les toits, et des véhicules plein les rues… de marques coréennes et japonaises. Sans commentaire.

Ces trois éléments étant considérés comme les trois critères de la réussite sociale.

L'Afrique, c'est aussi le pays de la débrouille. Un énième trou sur la piste a eu raison d'une cosse de batterie de notre Land Cruiser Toyota (à propos, où sont nos constructeurs français sur ce marché ?). Cassée nette, nous nous arrêtons entre El Borma et Ksar Ghilane. Les KDD sont sur le coup. Premier temps : évaluation de la situation. Deuxième temps : mise en action des moyens et des outils. Troisième temps : strapping de la cosse. Quatrième temps : feedback, la réparation tient toujours.

Au terme de ce rallye de Tunisie, une double réussite française. 1ère Auto : Houssieaux sur Schlesser Aventures. 1ère Moto : Pain sur Yamaha.

Émotion finale. Au cours de la remise des prix, l'hymne national du pilote vainqueur se doit de sonner triomphant. Mais là, pour le premier pilote à féliciter, c'est le silence technique. Pendant une minute, Rouget de l'Isle reste muet. Tout à coup, une petite voix féminine s'élève derrière nous. « *Allons enfants…* ». Puis une autre et une autre encore. Progressivement tous les français se mettent à chanter, la salle se lève, le chorus est atteint, et sur les joues des pilotes coulent des larmes qui ne sont pas celles dues uniquement à l'émotion de la victoire.

MR

En savoir plus...

Clic

LES LIENS DE KFP

FNEK

Communiqué de presse du 16 Mai 2008 : *Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute en péril*

Entretien avec Félix FABER et Philippe LOUP, Vice Président et Président de la Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie. Un débat sur leurs visions de la kiné d'aujourd'hui et de demain.

Un rapport de l'Union européenne prévoit une hausse de la demande de soins de longue durée, tant qualitative que quantitative.

kinéblog.net

Actualités, lectures et humeurs sur le blog toujours riche et varié d'Éric Charuel.

Actualités en Kinésithérapie

Le blog animé par Pierre Trudelle propose chaque jour des informations sur la kinésithérapie.

RALLYE MOTO FFMKR BOURGOGNE 2008

La deuxième édition a tenu ses promesses. Convivialité, gastronomie, découverte d'une région, rencontre avec des confrères dijonnais, au cours d'une soirée de travail sur la prévoyance organisée par la MACSF et son représentant Jérôme Lévêque.
Une manière originale de faire vivre la kinésithérapie. Déjà tous les participants ont retenu la date de la troisième édition. Les prochains coups de gaz auront lieu le premier week-end de Juin 2009 en Isère.

CAMILLE CLAUDEL : ARTISTE DE L'OMBRE ENFIN EN PLEINE LUMIÈRE

© musée Rodin

Vous avez encore deux mois pour admirer 80% de ce qui nous reste de l'œuvre de Camille Claudel au musée Rodin à Paris. Il est vrai qu'injustement et fort longtemps, l'artiste fut plus célèbre pour sa vie privée que pour sa sculpture. Le mérite de cette exposition est de montrer enfin la sculptrice et son œuvre telle qu'en elle-même. Les plâtres, terres cuites, bronzes et onyx auraient sûrement mérité un autre lieu plus spacieux et plus lumineux. Mais ils sont tous là, provenant de nos musées et de collections particulières. Alors n'hésitez pas à faire la queue pour comprendre une artiste en avance sur son siècle : imaginez être femme et sculpteur en 1890 à Paris…Vous patienterez dans ce magnifique jardin de la rue de Varenne à l'ombre des œuvres maîtresses de son maître et amant - Auguste Rodin - auxquelles elle a participé (*Les Bourgeois de Calais* et les *Portes de l'enfer*). J'ai retenu trois fondamentaux de ce génie de femme artiste. Tout d'abord elle a su donner du mouvement à ses bronzes : « *la valse* » en est un parfait exemple et certainement l'une des pièces maîtresses de son œuvre. Ensuite le pathétique et le déchirement qui s'expriment dans « *l'âge mur* » et qui incarne la maturité et la rupture avec Rodin : l'élève ayant dépassé le maître ! Enfin sa sculpture parle : approchez-vous des « *causeuses* » et vous serez vite dans la confidence ! Dommage que sa vie artistique fût si courte. Grâce en grande partie à son frère Paul, touché par la grâce de Dieu mais peu inspiré par la charité chrétienne, elle terminera ses trente dernières années, après la mort de son père qui l'a toujours soutenue, dans un asile du Vaucluse où elle vivra recluse sans plus jamais modeler la glaise ou le plâtre. Camille à quoi as-tu pensé durant ces longs jours et nuits sans faire vivre ton âme à travers tes mains créatives ?

musée Rodin Photo: Ch. Baraja, © ADAGP

musée Rodin Photo: Ch. Baraja, © ADAGP

musée Rodin Photo: Ch. Baraja, © ADAGP

J-L BESSE

Exposition Camille CLAUDEL du 15 avril au 20 juillet
Musée Rodin 79 rue de Varenne 75007 PARIS
Tel : 01 44 18 61 10

Clic

musée RODIN

ESPACE DÉTENTE

LA FRANCE À MOTO LES 100 PLUS BELLES BALADES

Une collection très « futée » qui se dégourdit les guidons sur les plus belles routes de France. Mais, sans sectarisme, si ces routes ont été choisies pour des motards, elles accueillent bien volontiers les possesseurs de véhicules à 4 roues.
Un avant goût de vacances, pour un tourisme loin des aires d'autoroutes.

de Dominique Auzias (Auteur), Jean-Paul Labourdette (Auteur), Fabien Lecoutre (Auteur), Baptiste Rubat (Auteur), Collectif (Auteur)
Editeur : Le Petit Futé

LA PICCOLA BRESCIA

Dans un cadre sans chichis, une déco qui évoque le sud de l'Italie avec murs patinés à l'ancienne, petites tables bistrot et grandes tables d'hôtes, on sert ici, dans la bonne humeur générale, une belle et authentique cuisine italienne, simple et sans prétention.
Passée la porte, la bonne odeur du pain chaud aux olives vous chatouille les narines, puis on se régalera depuis le fritto misto et autres anti-pasti ou charcuteries aux gnocchetti maison, en passant par autant de plats de poissons ou viandes agréablement parfumés de saveurs méditerranéennes, pour finir par les incontournables tiramisù ou panna cotta.

Un vrai moment de bonheur, tout y est délicieux.

La Piccola Brescia
31 rue Pelleport
75020 PARIS
01.43.61.07.91

Directeur de la publication :
Philippe Cochard
Rédacteur en chef :
Jean-Pierre Lemaître

Contact :
kfp@smkrp.org

Réalisation : SMKRP

Crédits photos : Ch Baraja, Michel Rusticoni, www.photo-libre.fr, Claude Cabin.

Faites-nous partager vos bonnes adresses,curiosités, clins d'oeil, etc
kfp@smkrp.org

Pour retrouver tous les numéros de KFP
KFP
www.smkrp.org
Clic